

**Centre Public d'Action Sociale**

**4837 BAELEN**

# **PROJET PEDAGOGIQUE**

**Basé sur l'enfant, le respect de ses capacités et la  
joie de découvrir le monde par lui-même.**

**Maison Communale d'Accueil de l'Enfance**

**MARS 2018.**

## Avant Propos

Ce projet pédagogique, inspiré essentiellement du projet pédagogique de la Crèche "Rasquinet" de Schaerbeek et par celui de la Maison de l'Enfant "Les Petits d'homme" de Paifve, a été rédigé par Messieurs André Hauglustaine et Yves Capart, président et secrétaire du CPAS de Baelen en collaboration avec l'O.N.E. et approuvé par le Conseil de l'action sociale le 15 septembre 2004.

Des adaptations ont été apportées par l'équipe éducative fin de l'année 2008, dans l'aboutissement du travail réalisé pendant les 3 premières années de fonctionnement. Ces adaptations ont été approuvées par le Conseil de l'Action Sociale du 18 février 2009.

***Dans le cadre du travail « qualité » avec l'ONE, de nouvelles adaptations ont été apportées par l'équipe en avril 2012, en janvier 2015 et en mars 2018. Le Conseil de l'Action Sociale les a approuvées le 16 mai 2012 et le 11 février 2015.***

*"Vos enfants viennent à travers vous, mais non de vous. Et bien qu'ils soient avec vous, ils ne vous appartiennent pas.*

*Vous pouvez leur donner votre amour mais non vos pensées, car ils ont leurs propres pensées.*

*Vous pouvez vous efforcer d'être comme eux, mais ne tentez pas de les faire comme vous. Car la vie ne va pas en arrière.*

*Vous êtes les arcs par qui vos enfants, comme des flèches vivantes, sont projetés. L'archer aime la flèche qui vole et l'arc qui est stable".*

*Tiré du "Prophète" de Khalil Gibran*

*"Qu'est ce que signifie "apprivoiser" dit le Petit Prince. C'est une chose trop oubliée, dit le Renard. Cela signifie créer des liens."*

*Tiré du "Petit Prince" de Saint Exupéry.*

# 1. Accueil

L'intégration d'un enfant au sein d'un milieu d'accueil ne peut se faire dans la précipitation. A chaque étape, il est important d'y consacrer du temps.

## 1.1. Premier contact de la direction avec les parents

- Rencontre des futurs parents avec la directrice, avant la naissance de l'enfant.

Lors de cet entretien, la directrice complète avec les parents la fiche d'inscription et explique dans les grandes lignes le projet pédagogique ainsi que le règlement d'ordre intérieur. Une visite des locaux est proposée au départ du coin accueil et l'inscription sera retranscrite sur la liste d'attente.

## 1.2. Inscription, définitive de l'enfant

- Rencontre avec les parents après la naissance de l'enfant.

Lors de ce rendez-vous, la directrice expliquera aux parents les formalités administratives, le prix, le mode de paiement et les horaires à respecter (ouverture, fermeture, temps partiels). Le règlement d'ordre intérieur est parcouru et une date est fixée pour la visite médicale, avant l'entrée de l'enfant à la crèche. C'est aussi lors de ce rendez-vous que la directrice présente aux parents la puéricultrice qui a été désignée référente pour leur enfant.

## 1.3. Etablir une relation avec les nouveaux parents

Au moment de l'inscription, les parents sont informés qu'ils seront invités à passer quelques moments au sein du milieu d'accueil. Il s'agit d'amorcer en douceur et avec sérénité la séparation et ainsi faciliter la transition de la maison au milieu d'accueil. Un document est remis aux parents afin de leur expliquer le déroulement et l'importance de ces « familiarisations » pour eux et pour leur enfant.

Différents rendez-vous au sein du milieu d'accueil sont convenus avec la puéricultrice de référence. D'une durée de +/- une demi-heure, les premiers contacts permettent aux parents, à l'enfant et à la puéricultrice de référence de faire connaissance, d'établir une relation et ainsi de permettre une bonne adaptation de l'enfant au milieu d'accueil (voir annexe).

Le respect, le secret professionnel, le non jugement, l'écoute sont des attitudes favorables à l'élaboration de cette relation.

## 2. Conditions favorables au développement harmonieux de la personnalité de l'enfant

"Des soins accordés à l'enfant durant les premières années de sa vie, dépend le développement harmonieux de ses qualités psychomotrices, langagières, affectives et intellectuelles. "

### 2.1. Créer une relation individuelle de qualité

**Conditions nécessaires pour que se crée une relation individuelle de qualité**

- La puéricultrice est avant tout une professionnelle qui ne se substitue en rien à la relation parentale
- Le relais se fait via *un cahier de communication* où la puéricultrice note ses observations concernant chaque enfant et dans lequel les parents peuvent également noter les informations importantes concernant leur enfant, utiles pour le bon déroulement de la journée.
- La puéricultrice de référence *privilégie des moments d'échanges* avec les enfants essentiellement lors des repas, des changes et de la mise au lit.
- Elle crée des échanges par la voix, le toucher, le regard lors des soins et laisse le temps à l'enfant de réagir, de répondre.
- *Elle favorise la transparence* c'est-à-dire, qu'elle donne à l'enfant les moyens de comprendre chaque fait et événement, qui le concerne, que cet événement soit nouveau ou habituel, qu'il ait un caractère agréable ou pénible. Par la parole ou le geste, elle prévient donc l'enfant de tout ce qui lui arrive et lui laisse le temps de réagir (par exemple : je vais te moucher, te nourrir).
- Elle accorde à l'enfant le temps de faire ses propres expériences et l'encourage dans ses activités.
- Elle considère l'enfant comme *une personne à part entière*.
- Elle limite au maximum le changement de locaux et y assure un aménagement stable (vers environ 18 mois passage de la **section des petits** vers le **service des grands**). Ce passage s'organise en fonction de l'évolution de l'enfant et de l'organisation des groupes.

### 2.2. Favoriser un maximum l'activité autonome de l'enfant

"L'enfant placé dans des conditions favorables à son développement acquiert sans cesse des compétences nouvelles qui se traduisent notamment par une autonomie de plus en plus grande."

#### **Comment favoriser l'activité autonome chez l'enfant ?**

Pour favoriser l'activité autonome chez le jeune enfant, il est important :

- De donner à l'enfant *un temps de jeu suffisant* et régulier pour lui permettre d'agir et de découvrir par lui-même.

- D'aménager chaque situation de jeu en respectant *son niveau de développement*.  
C'est-à-dire, aménager l'espace de jeu de l'enfant afin qu'il trouve dans cet environnement suffisamment de richesse pour développer ses capacités (jouets adaptés et en nombre suffisant).
- D'accorder à l'enfant *un espace suffisant* pour qu'il puisse se mouvoir en toute liberté et se sentir en sécurité physique et affective.
- De mettre tout en œuvre pour que *le calme* soit une priorité afin que l'enfant ne soit pas distrait et qu'il puisse s'oublier dans l'observation.
- D'apporter à l'enfant *la sécurité* et le soutien nécessaire.
- D'éviter de mettre l'enfant en situation d'échec.
- De permettre à l'enfant de jouer par lui-même sous le regard encourageant de l'adulte.
- De laisser l'enfant *agir seul*, en ne lui imposant pas nos propres envies.
- D'interrompre le moins possible l'enfant dans ses activités.  
Des interventions trop intrusives et répétées risquent de le rendre dépendant de l'adulte, lorsque l'enfant se concentre sur une activité, il est préférable de ne pas intervenir ni par une parole, ni par un regard trop soutenu, afin de ne pas le perturber dans son apprentissage, durant ces moments, la présence discrète de l'adulte dans la pièce suffit à le rassurer.
- De ne pas imposer à l'enfant une position qu'il *n'a pas acquise par lui-même*, ou qu'il ne maîtrise pas encore, car cela lui donne un sentiment d'insécurité, ne lui permet pas d'explorer pleinement son environnement, et le rend dépendant de l'adulte.
- De mettre l'enfant dans une *tenue* qui lui procure une liberté de mouvement.
- De permettre à l'enfant de prendre plaisir à agir sans l'intervention directe et intrusive de l'adulte.

### **Concrètement,**

Pendant la période d'éveil, on dépose l'enfant sur un tapis, couché sur le dos à portée de vue de la puéricultrice et dans une position telle qu'il puisse la suivre du regard. Sur le tapis, on dépose plusieurs enfants de manière à ce qu'ils puissent se voir, se regarder et éventuellement se toucher. Chaque enfant dispose d'un espace suffisant pour exercer ses activités psychomotrices sans gêner son voisin. Des objets sont disposés sur le tapis à la portée de l'enfant pour qu'il puisse les toucher et les saisir. Au départ de cette position sur le dos, l'enfant acquiert toutes les positions jusqu'à la position debout.

### **2.3. Reconnaître et respecter le rythme de chaque enfant**

"Il est important pour l'évolution de l'enfant, de répondre à ses besoins, tant biologiques, physiologiques que d'interventions, en respectant son propre rythme de développement et cela dans les limites imposées par la vie en collectivité. Les échelles de développement sont là pour nous donner l'image d'un calcul d'une moyenne, mais recouvrent en réalité bien des variations naturelles."

### 2.3.1. Respect du rythme d'alimentation

Pour respecter le rythme d'alimentation de l'enfant, il est important que la puéricultrice tente dans la mesure du possible d'adopter certaines attitudes :

- Organiser le passage progressif du biberon à la cuillère.
- Présenter, dans la mesure du possible le repas à l'enfant avant qu'il n'exprime sa faim par des pleurs.
- Ne pas interrompre le repas. (Avant de s'installer avec l'enfant, la puéricultrice doit avoir préparé ce qui lui est nécessaire pour le repas et avoir tout à portée de main.)
- Respecter le rythme d'appétit de l'enfant.
- Lui présenter l'assiette **et le gobelet** afin qu'il puisse par différents signes lui faire comprendre son besoin réel (faim ou soif).
- Le repas se prend sur les genoux de la puéricultrice, jusqu'à ce qu'elle sente le moment adéquat pour la prise du repas seul à table (**souvent lors de son passage dans le service des grands**).
- Dès que possible, les aliments sont non mélangés et préparés en fonction du niveau de développement de chaque enfant (mixé, non mixé, aliments séparés, biberon, gobelet).
- **Le repas terminé, l'enfant met son bavoir usagé à l'endroit prévu.**
- Afin de respecter les repères des enfants, chacun a toujours la même place à table et sur sa chaise l'enfant retrouve **sa photo**.
- Permettre à l'enfant d'être *un partenaire actif*. Par exemple : durant les repas, l'enfant est libre de ses mouvements, assis, semi assis. La puéricultrice de référence attend qu'il ouvre la bouche avant de lui présenter la cuillère de nourriture. Si l'enfant repousse la cuillère, elle accepte que l'enfant ne souhaite plus manger ou souhaite boire.

### 2.3.2. Respect du rythme de sommeil

Les enfants ont des rythmes de sommeil très différents les uns des autres. Ils ont besoin de périodes de repos plus ou moins longues. Ils alternent d'eux-mêmes moments d'activité et moments de récupération. La puéricultrice observe donc l'enfant afin de décoder chez lui les signes de fatigue.

Chez les petits et moyens, chaque enfant a, dans la mesure du possible, toujours le même lit. La puéricultrice veille à ce que ce lit soit l'espace protégé et protecteur où l'enfant retrouve les odeurs de ses parents (doudou, foulard que la maman a porté).

L'enfant est couché quand il exprime des signes de fatigue.

Le lit est un lieu calme, elle évite donc d'y mettre des jeux qui l'incitent au mouvement et au bruit.

Chez les grands, la sieste s'organise après le dîner, sur des couchettes. Celles-ci sont installées dans un coin de la salle de jeux, limité par une tenture. L'enfant dort toujours à la même place et retrouve à nouveau **sa photo** sur sa

couchette. Le passage des lits aux couchettes s'organise progressivement quand l'enfant montre qu'il est prêt.

### **2.3.3. Respect du rythme psychomoteur**

"Il n'est pas nécessaire d'apprendre à l'enfant à s'asseoir, à se mettre debout, à marcher, pour qu'il y parvienne. S'il est dans un bon climat de sécurité affective, l'enfant porte en lui un dynamisme tel qu'il peut faire par lui-même toutes ses premières grandes acquisitions - sans que l'adulte n'ait besoin d'intervenir pour les lui montrer -, avec bien être, plénitude et parfois même jubilation. "

- La puéricultrice n'imposera donc pas à l'enfant des positions qu'il n'a pas acquises par lui-même et dans lesquelles il n'éprouve aucune assurance, ce qui le rendrait dépendant de l'adulte.
- Elle aménage l'espace afin de mettre à la disposition de chaque enfant du matériel adapté à son niveau de développement, de façon à optimiser l'expression de ses potentialités.

Par exemple : les bébés sont toujours mis sur le dos sur un tapis avec des jeux placés de telle façon qu'ils puissent les saisir.

### **2.3.4. Respect du rythme de l'apprentissage de la propreté**

Le passage vers la propreté nécessite une observation et un accompagnement de l'enfant. Il est tributaire de la maturation neuromusculaire de l'enfant vers environ deux ans.

Après en avoir parlé avec les parents et dans un esprit de collaboration, la puéricultrice propose donc " le petit pot " dès qu'elle peut observer ces signes de maturation neuromusculaire. Elle ne force pas l'enfant si celui-ci ne le souhaite pas. Elle ne se fâche pas si l'enfant se mouille durant la journée, mais montre des signes de compréhension et d'encouragements.

*Pour respecter ces différents rythmes, il est important que les parents et les puéricultrices échangent leurs observations à ce sujet.*

Il est tout aussi important que parallèlement au respect de ses différents rythmes se développe un apprentissage progressif du respect de l'autre par l'enfant: condisciples, puéricultrices, parents, ... .

## **2.4. Assurer la continuité**

Le jeune enfant a besoin d'un cadre de vie stable avec une série de points de repères définis et fixes afin de pouvoir s'orienter dans les situations de la vie quotidienne.

Les adultes jouent un rôle très important dans l'organisation de ce cadre de vie.

Un consensus entre eux est donc nécessaire dans la manière d'agir et d'être vis-à-vis de cet enfant. Il est donc important, d'assurer la continuité tant au niveau des personnes, au niveau du déroulement des événements, au niveau de l'aménagement de l'espace qu'au niveau de la continuité des gestes.

## 2.4.1. Continuité au niveau des personnes

### 2.4.1.1 Entre les membres de l'équipe

La continuité se fait grâce :

- A la mise en place d'un vêtement de travail (polo nominatif) qui favorise l'identité d'équipe et est un repère pour les enfants.
- Aux contacts quotidiens lors du chevauchement au niveau des heures de service des puéricultrices, ce qui facilite le dialogue entre elles. Un rapport oral journalier des informations concernant les enfants est réalisé à chaque changement de service. Les informations qui doivent être partagées en équipe sont également notées dans le cahier de communication.
- À la feuille de rythme de chaque enfant.
- A l'adaptation de la même attitude et des mêmes gestes envers l'enfant.
- À l'établissement des mêmes points de repères proposés à l'enfant. Par exemple : *mettre toujours le bavoir juste avant de donner à manger ou encore le rituel des présences avant de raconter les histoires aux enfants du service des grands.*
- Aux familiarisations organisées afin de faciliter le passage des enfants du service des petits au service des grands.
- Aux réunions mensuelles de l'équipe. Ces réunions permettent de prendre le recul nécessaire et sont donc un bon outil d'évaluation des pratiques au quotidien. Elles permettent également aux membres de l'équipe de pouvoir partager leur ressenti et de l'analyser en faisant toujours référence au bien être des enfants. C'est aussi l'occasion de partager les observations réalisées au sujet des enfants.
- A la formation continuée du personnel.
- A l'accueil de stagiaires, ce qui permet à l'équipe d'avoir un regard extérieur et de se poser diverses questions quant à sa pratique au quotidien.

### 2.4.1.2. Entre les puéricultrices et les parents

La continuité se fait grâce :

- À un accueil individualisé.
- À la relation de confiance qui s'établit peu à peu entre les parents et les puéricultrices *lors des familiarisations et tout au long de l'accueil.*
- *Au fait que les parents soient invités à venir discuter avec la puéricultrice des grands lors d'un retour de leur enfant après le passage de celui-ci dans le service des grands.*
- À des rencontres quotidiennes avec les parents, lors de l'accueil et la reprise de l'enfant, ce qui constitue des occasions de dialogue.
- À la feuille de rythme collée dans le cahier de l'enfant, qui permet un échange constructif.
- Aux photos des parents *mises à disposition des enfants dans les services.*
- Par une rencontre annuelle avec les parents où, autour d'un petit déjeuner, nous faisons part de nos objectifs futurs.



## 2.4.2. Continuité au niveau de l'aménagement de l'espace

Dans le service des bébés, le tapis et l'estrade sont toujours placés au même endroit et le reste de l'espace est consacré aux jeux des moyens.

Le bébé est toujours placé sur le tapis dans un axe tel qu'il puisse garder un contact visuel avec la puéricultrice. Cet espace est séparé de l'espace des moyens par des barrières qui, en fonction de l'âge des enfants dans le groupe sont ouvertes ou fermées.

Les repas et les changes se font au même endroit, de façon à donner des points de repères à l'enfant.

Le service des grands est également toujours organisé de la même façon. L'enfant trouve toujours aux mêmes endroits le coin doux, l'armoire à jeux, la petite cuisine, la table et le module.

Lors du passage pour l'enfant, du service bébés au service grands, des **familiarisations** sont organisées pendant deux semaines en mettant l'accent sur 4 étapes : les jeux, le repas, la sieste et enfin, au terme des deux semaines la puéricultrice du service des grands accueille et assure le retour de l'enfant.

## 2.4.3. Continuité au niveau des gestes

Les puéricultrices doivent acquérir une continuité dans la manière dont elles s'occupent des enfants, de façon à les sécuriser au maximum.

D'une part, elles posent les gestes professionnels corrects. Il s'agit par exemple :

- de prendre toujours le bébé avec douceur, en passant une main sous ses épaules de façon à ce que sa tête soit toujours soutenue.
- de ne pas secouer l'enfant.
- de ne pas crier.
- de ne pas déposer brutalement l'enfant sur le tapis, etc.
- de s'adresser à l'enfant comme à une personne.
- de lui parler.

D'autre part, elles ont pour objectif d'essayer par exemple :

- d'éviter les changements brusques de position de l'enfant.
- de ne jamais bousculer l'enfant.
- de ne pas le presser pour son repas.
- de ne pas attendre de lui une obéissance au-delà des capacités de son âge.
- de ne pas interrompre l'enfant dans ses activités sans le prévenir.
- de lui expliquer ce qui va lui arriver.
- de le prévenir quand on va le prendre, le déposer, le coucher ou le lever.
- de le mettre toujours dans une position dans laquelle il se sent bien.

- d'individualiser au maximum la relation avec l'enfant.

## 2.5. Importance d'un bon état de santé physique et mentale

Pour devenir autonome grâce aux moyens mis à sa disposition à la crèche, l'enfant doit être en bonne santé physique et mentale.

### 2.5.1. Contribution du milieu d'accueil pour une bonne santé physique de l'enfant.

- Une visite médicale préventive est organisée au sein de la crèche. De plus, le médecin examinera l'enfant régulièrement selon un rythme défini par l'O.N.E.
- Des menus de qualité, variés et équilibrés sont préparés par la cuisine de la Maison de Repos de Welkenraedt et servis aux enfants dans le respect de leur rythme alimentaire.
- La puéricultrice favorise au maximum les activités en plein air.
- Les changes sont réalisés avec du liniment oléo-calcaire, produit naturel qui a des propriétés nourrissantes, protectrices et lavantes dans le respect de la santé des enfants.
- Un dépistage visuel est proposé, en collaboration avec la TMS de la consultation ONE de Limbourg, aux alentours des 2 ans de l'enfant.

### 2.5.2. Contribution du milieu d'accueil pour une bonne santé mentale de l'enfant.

Pour que l'enfant ait envie d'être actif, il faut lui assurer un bien être global, il faut qu'il soit en paix avec lui-même et son entourage.

En effet :

- S'il est agité, nerveux, insatisfait.
- S'il a mal.
- S'il est inquiet.  
=> Il n'a ni l'envie, ni la patience de s'occuper avec une attention soutenue des jeux qui l'entourent et de s'occuper seul. Ce mal être peut avoir comme origine le fait que l'on ne s'occupe pas de lui avec attention, qu'il manque d'affection ou encore qu'il vive un conflit.
- S'il est mal soigné, triste.  
=> Il est préoccupé par son malaise et se console peut-être dans une activité de refuge comme sucer son pouce, pleurnicher, se balancer, etc.

L'enfant dont la vie est désorganisée guette ce que l'on va lui faire. Il attend que l'adulte vienne vers lui, se sent en insécurité et ne prend donc pas le temps de découvrir son environnement. D'où l'importance du **travail d'observation**

**quotidienne** par la puéricultrice afin de détecter les sources du malaise de l'enfant et de tout faire pour essayer d'y remédier.

### **3. Divers**

#### **3.1. Le départ des enfants**

Le séjour de l'enfant au sein du milieu d'accueil constitue une étape de sa vie. Tout comme son entrée, son départ doit être organisé en douceur. L'enfant y est préparé par ses parents mais également par la puéricultrice. Celle-ci veille à mettre en place un certain nombre d'apprentissages qui lui seront nécessaires lors de son entrée à l'école.

### **4. Conclusions**

L'enfant va passer **des moments importants à la crèche**, c'est là qu'il va vivre ou non les expériences qui lui permettront de développer sa concentration, sa logique, son attention, sa conception du corps et de l'espace, la sécurité, ... .

Ne nous laissons pas leurrer par des activités "de pointe" : apprentissage des langues, informatique, danse, ... C'est peut-être intéressant mais l'essentiel est la sécurité, les liens avec les parents, les moyens pour l'enfant d'acquérir son autonomie, sa personnalité, son vrai capital. Néanmoins, une fois par mois, nous proposons aux enfants l'heure du conte avec une animatrice extérieure, moment d'histoires et de chants particulièrement apprécié par les enfants.

Voici ce qui nous semble essentiel pour que l'enfant soit bien au sein de notre milieu d'accueil.

## **ANNEXE 1 : Programme de la période de familiarisation**

Afin de faciliter l'entrée des enfants aux Coccinelles, nous demandons aux parents de prendre le temps d'y venir régulièrement avec leur enfant, pendant une période de +/-15 jours avant la date d'entrée officielle. Les jours et heures sont à déterminer avec les puéricultrices en fonction de l'emploi du temps des parents, du rythme de l'enfant et de l'horaire de la puéricultrice de référence. Quoi qu'il en soit, les adaptations s'organiseront comme suit :

- **Premier jour** : Rencontre avec la directrice et remise de divers documents, dont un questionnaire sur les habitudes de l'enfant, à remplir pour le troisième rendez-vous. Présentation de la puéricultrice de référence, du personnel de la crèche et du service.
- **Deuxième jour : Premier contact**  
Explication par la puéricultrice de référence de l'organisation d'une journée, de la feuille de rythme et du projet pédagogique.  
L'horaire des adaptations suivantes est établi avec la puéricultrice de référence.
- **Troisième jour : Le portrait de votre enfant :**  
Discussion avec la puéricultrice de référence autour du questionnaire « A mon rythme, à la crèche » qui est remis lors du dossier d'inscription.
- **Quatrième jour : Le repas :**  
Les parents sont invités à donner eux-mêmes un repas (biberon ou repas de la crèche) dans le service de l'enfant.
- **Cinquième jour : Le repas et le sommeil :**  
La puéricultrice donne, l'enfant, le repas de la crèche en présence des parents et ensemble, ils le mettent au lit pour la sieste.
- **Sixième jour :** Nous invitons les parents à laisser leur enfant aux Coccinelles durant 1 ou 2 h afin qu'il intègre progressivement la séparation.
- **Septième jour et plus si nécessaire :**  
Nous invitons les parents à laisser leur enfant pour ½ journée aux Coccinelles de façon à ce qu'il puisse rencontrer les puéricultrices qu'il n'aurait pas encore vues.  
...Au terme de ces adaptations, une évaluation sera prévue avec la puéricultrice ...